



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Commune de Saint-Georges-des-Coteaux

**AVIS de RÉUNION**  
**du CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal est légalement convoqué le 03 septembre 2024, se réunira le :

**Mardi 10 septembre 2024 à 19h30**

**PETITE SALLE POLYVALENTE**

**ORDRE du JOUR**

- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 18 juin 2024	
- Compte-rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations	
<b>DÉLIBÉRATIONS</b>	
n°2024-09-10-1	- Modification du tableau des effectifs : Suppression d'emploi
n°2024-09-10-2	- Modification du tableau des effectifs : Suppression et création d'emplois
n°2024-09-10-3	- Dénonciation de la convention d'entretien des espaces verts entre la SEMIS (Société Mixte Immobilière de la Saintonge) et la Commune de Saint-Georges-des-Coteaux
<b>Questions diverses/ Informations</b>	- Point sur la rentrée scolaire - Animations passées et à venir - Remerciements

Affiché le 03 septembre 2024 à Saint-Georges-des-Coteaux

Le Maire,

Frédéric ROUAN